

EDITORIAL “ SE SOUVENIR DE L'AVENIR ”

Le congrès des 150 ans de la Ligue de l'Enseignement a axé ses travaux sur son idéal d'émancipation à travers ses trois combats fondateurs : **la Démocratie, la Laïcité et l'Éducation.**

C'est cette identité politique qu'il nous faut réaffirmer alors que certains droits pour les libertés individuelles sont régulièrement attaqués par la montée du fanatisme et du populisme : menaces terroristes, provocations intégristes, stigmatisations des migrants, remise en cause des droits aux personnes de même sexe ou de l'avortement, domination d'un sexe sur l'autre...

La Démocratie : Co-construire des politiques au service de l'intérêt général.

Face à la défiance vis-à-vis des institutions, il est impératif de créer une nouvelle démocratie permettant de transformer les relations entre les gouvernés et les gouvernants. De plus, alors que l'action publique est de plus en plus abandonnée au secteur marchand, il nous faut construire une société plus solidaire, « Faire Ensemble » et fabriquer des citoyens qui seront acteurs de l'action sociale.

La Laïcité : « Le respect de chacun et la rencontre de l'autre. »

La Laïcité qui était centrée sur l'école est devenue un projet de société dont certains s'emparent, s'approprient en superposant souvent la question sociale et la question religieuse. De ce fait, elle est alors détournée de sa visée émancipatrice qui permet à chacun de développer son esprit critique, son regard personnel sur le monde, de s'inscrire dans l'action collective en se libérant du joug confessionnel.



Congrès des 150 ans de la Ligue, à Strasbourg, en juin dernier.

Les représentants des fédérations arrivent dans la cour de la mairie.

(un abonnement perpétuel au PLI est offert à celui ou celle qui repère les 5 délégués du Finistère)

L'Éducation : La transmission de principes Laïque et de morale Républicaine.

Aujourd'hui, l'école Française est inégalitaire : 20% des élèves sont en situation d'échec scolaire et les plus touchés sont issus de familles défavorisées. Comment alors, former des citoyens, réduire les inégalités et les discriminations permettant à notre jeunesse de se former, d'évoluer, d'apprendre à prendre des responsabilités et à bâtir des projets ensemble. L'enfant ne passant que 10% de son temps en classe, notre mouvement d'éducation populaire à toute sa place pour contribuer au projet démocratique et social de l'école de la République et le prolonger.

C'est l'ADN de notre fédération qui se trouve dans ces 3 thèmes.

Aux acteurs de notre réseau, militant.e.s, professionnel.le.s de la Ligue de l'Enseignement du Finistère, d'écrire les nouvelles pages de notre mouvement à travers notre projet fédéral afin que nous puissions, ensemble, continuer de nous « souvenir de l'avenir ».

Didier Bélier
Président de la
Ligue de l'enseignement

150 ans d'engagement,
des combats fondateurs,
une identité réaffirmée.
« Se souvenir de l'avenir »
est le thème de ce numéro 17 du PLI.

Pages 2-3, en action :
Carte blanche aux nouveaux administrateurs
Deux actions du pôle Education-Culture
Pages 4-5, en question :
Trois grands témoins pour débattre
Pages 6-7, en pratique et en réseau :
Échanges entre trois responsables associatifs
Page 8, en mouvement :
L'AG de la fédération
retour en photos

CARTE BLANCHE AUX ADMINISTRATEURS

NOUVELLEMENT ÉLUS AU C.A. DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 29

Plusieurs militant.e.s des associations ont renforcé le Conseil d'Administration de la Ligue 29 lors de l'AG de juin. Deux d'entre eux nous disent ici les raisons de cet engagement. Quand l'engagement personnel conjugue éducation et solidarité, il rejoint l'ambition collective d'émancipation.

L'ENGAGEMENT

L'engagement c'est facile d'en parler. Cela l'est moins quand il s'agit de parler du sien.

Pour moi, l'engagement c'est une restitution. En y réfléchissant, c'est ce qui me vient en premier.

Au cours d'une vie, bien des rencontres se font : personnes, lieux, événements. Chacune contribue à notre façonnement, citoyen, sociétal, professionnel, intime. C'est ainsi que les parcours de vie se construisent. Pour le mien, je remercie ces rencontres qui m'ont aidé pour ma traversée de la vie.

D'abord, tous ces enseignant.e.s, hussards noirs de la République que j'ai eu la chance d'avoir. Ils m'ont donné le savoir et ont contribué à rendre mon esprit critique et indépendant. Je pense à eux bien souvent.

Ensuite, un métier qui m'a permis de découvrir d'autres façons de vivre et de voir le monde, un métier dans lequel l'humain a une part importante. Il m'a donné du recul sur des certitudes, souvent ancrées sur des visions locales, régionales ou nationales, de la tolérance et du respect pour tout ce qui peut sembler étrange ou différent.

Le rapport avec mon engagement me paraît couler de source.

Cette «fabrique du citoyen» dont j'ai bénéficié, je me dois de la perpétuer et de la restituer à mon niveau. Notamment dans la promotion des valeurs que le pays, dans lequel j'ai eu la chance de naître, a mises en avant et développées.

Ces valeurs d'émancipation vers la citoyenneté, de laïcité, d'éducation populaire, je les ai retrouvées à la Ligue de l'Enseignement. Il était naturel que je la rejoigne.

Gabriel Steffe



LE DROIT À L'ÉMANCIPATION

Un militant laïque devrait se réjouir de voir la Laïcité occuper le devant de la scène et recueillir l'assentiment d'une grande majorité de nos concitoyens. Mais force est de constater que cette adhésion est trop souvent une posture de façade. Pour les uns, c'est désigner à la vindicte populaire un coupable incapable de comprendre et donc d'intégrer notre mode de vie, pour d'autres c'est confondre volontairement la laïcité avec l'œcuménisme, revendiquant pour cela un héritage culturel exclusivement judéo-chrétien. Rappelons ici que, si l'œcuménisme est l'organisation du dialogue entre les religions ; aussi salutaire soit-il, il ne concerne en rien les citoyens d'une république laïque.

Le débat actuel sur les fondements laïques de notre société passe sous silence son corollaire qui est l'affirmation du droit inaliénable à l'émancipation. C'est à dire le droit de s'extraire de sa condition initiale.

Cette revendication d'émancipation est aussi une valeur humaine et sociale qui s'appuie sur l'esprit critique, le doute, le refus des évidences, la mise en débat permanent des conditions matérielles, financières, éducatives, culturelles, des convictions et des croyances. L'émancipation consiste donc à interroger la condition assignée à chacun d'entre

nous. En cela, le droit à l'émancipation est un combat, individuel et collectif, permanent et universel.

Ce droit donne aussi une responsabilité particulière et une obligation de solidarité avec ceux qui se voient interdit d'en bénéficier. Responsabilité sociale vis à vis de nos congénères enlignés dans des conditions économiques inextricables, responsabilité politique vis à vis des opprimés, responsabilité humaine vis à vis des femmes et des hommes contraints de subir des pratiques religieuses. Comme tout droit humain, le droit à l'émancipation s'inscrit dans la loi. Tout citoyen doit voir l'exercice de ce droit protégé et a le devoir de reconnaître et de respecter ce droit y compris au sein de la cellule familiale.

Du point de vue éducatif, le principal obstacle à lever est ce que Étienne de La Boétie nommait déjà il y a 450 ans « la servitude volontaire ». Cela nous conduit à interroger la légitimité de toute autorité, les conditions d'exercice du pouvoir et les processus de la soumission y compris consentie.

En cela, nous avons une responsabilité éducative permanente. J'ai la conviction que notre mouvement, par son histoire, ses valeurs, ses pratiques a une place particulière en la matière.

Thierry Abaléa

Dans ses actions, le Pôle Éducation / Culture du centre fédéral privilégie la mise en place du débat sur des questions de société, l'éducation à la citoyenneté, la valorisation de l'engagement des jeunes... Les domaines des actions sont nombreux et divers, de même que les publics auxquels ces actions s'adressent. Pour ce numéro du PLI, nous vous proposons une information sur nos interventions dans les prisons et sur notre implication dans le numérique.

Sylvaine Mouton-Hamon
Responsable du pôle Éducation / Culture



DES CAFÉS DÉBAT EN PRISON



La prison occupe très souvent le devant de l'actualité médiatique comme symptôme ou révélateur de l'état de la société : surpopulation, exaspération des surveillants, manque de moyens, projets de constructions supplémentaires, trop ou pas assez d'incarcérations. La Ligue de l'enseignement du Finistère qui met en œuvre la programmation culturelle de la maison d'arrêt par convention avec l'administration pénitentiaire doit trouver sa propre voix et faire vivre ses valeurs dans un univers qui en paraît particulièrement éloigné.

Depuis 2009 la Ligue de l'enseignement en collaboration avec la plupart des acteurs culturels de la région, le Quartz, la Carène, côte Ouest, le Fourneau, le festival de Douarnenez pour ne citer qu'eux, propose des ateliers de création artistique, des représentations de spectacles, des sorties culturelles dans le but de travailler avec les détenus sur leur réinsertion



par la culture et l'approche artistique. L'accès à l'imaginaire, l'entrée dans un processus de création, la rencontre avec des lieux artistiques et avec des artistes sont stimulants ; ils permettent de reprendre confiance, de travailler l'écoute, la concentration et l'ouverture, une place dans la société dont les détenus sont souvent éloignés. Voir un spectacle, visiter une exposition, pratiquer la musique ou la vidéo sont souvent pour des détenus des « premières expériences culturelles ».

Depuis un an nous avons également décidé de favoriser et valoriser l'expression des détenus sur des sujets de société. La violence et le sport, l'exclusion, l'islam en prison, les réseaux sociaux et internet mais aussi la nutrition, le tatouage ou les nouveaux modes de transports sont autant de sujets qui ont été débattus en partenariat avec des associations, professionnels, « experts » invités. Ces temps d'échanges, de confrontation de pensées, de points de vue parfois contradictoires sont essentiels pour cultiver l'écoute, le respect de la parole de l'autre tout en travaillant expression et argumentation. Ces moments souvent animés, toujours conviviaux, ont permis de créer un espace de parole -indépendant des cultes- qui manquait à la maison d'arrêt ; ils témoignent de l'absolue nécessité de la culture et du débat en prison.

“ D-CLICS DU NUMÉRIQUE ”

Depuis le début des années 2000 la Ligue de l'enseignement du Finistère se préoccupe de l'appropriation par tous des outils du numérique, en particulier par les populations les plus éloignées. Ainsi, c'est l'objectif de l'Espace Public Multimédia de Kerourion depuis 2003 dans un quartier concentrant une grande diversité de cultures. Autre priorité, la Ligue intervient dans les collèges et les lycées du département pour éduquer à un usage citoyen et responsable d'internet et des réseaux sociaux.

C'est pourquoi la Ligue 29 participe à ce nouveau projet « D-Clis du numérique » initié par le confédéral de la Ligue de l'enseignement en partenariat avec d'autres acteurs éducatifs : CEMEA, Francas, ANI-MAFAC, le réseau Canopé, le centre de recherche interdisciplinaire de l'université Paris Descartes.

L'objectif de ces déclis est de relever le défi éducatif de la société numérique en permettant aux jeunes ...

- de devenir des acteurs et non seulement des consommateurs de la société numérique.
- de découvrir les compétences informatiques et la programmation.
- d'utiliser le numérique comme outil de création.
- d'utiliser enfin le numérique comme vecteur d'expression, dans des web radios par exemple.

20 jeunes volontaires en service civique vont être associés à ce projet pour contribuer à créer des livres numériques et des jeux, participer à l'animation de fab lab, initier des seniors à l'usage d'internet ou des habitants de quartiers à se familiariser avec des procédures en lignes.

Les D-Clis du numérique : un outil supplémentaire pour une république numérique réellement citoyenne.



EN QUESTION

Le Congrès de la Ligue de l'enseignement à Strasbourg, en juin, avait l'ambition de valoriser nos combats au regard de notre histoire. Le fil rouge de nos travaux : l'idéal d'émancipation bien sûr, au travers de nos trois combats fondateurs : la démocratie, la laïcité et l'éducation. Les réflexions de trois grands témoins ont permis d'amorcer les discussions sur ces sujets plus brûlants que jamais. Sur cette double page, nous vous proposons quelques extraits de leurs interventions.

LA DÉMOCRATIE



Pour Pierre Rosanvallon, historien et professeur au Collège de France, la restauration de la confiance est un élément clé de la revitalisation de notre démocratie. Une mission de premier plan pour les associations qui œuvrent à l'intérêt général.

« Le système associatif », quelles seraient les conditions pour que la fonction de cet espace social soit bien celle d'un corps intermédiaire ?

Il faut aujourd'hui résonner en termes de fonctionnalité. Une fonctionnalité de service public peut être servie de manière régaliennne par la fonction publique établie ou par les fonctions publiques territoriales. Mais on sait bien qu'une partie de cette fonctionnalité de service public est aussi remplie par des associations. L'esprit d'une association qui a une finalité de service public, c'est de devenir les serviteurs du bien public.

Les associations sont des structures intermédiaires entre la société et la construction d'un intérêt commun.

Considérez-vous qu'une étape ait été franchie dans l'émergence d'une société de défiance ?

Pour parler de défiance, il faut d'abord rappeler ce qu'est la confiance : une « institution invisible ». Si je vous fais confiance, je n'ai pas forcément besoin que nous signions un long contrat ensemble pour nous mettre d'accord. Dans l'histoire du développement économique, l'homogénéité religieuse ou géographique d'un certain nombre de personnes faisait qu'elles n'avaient pas besoin de s'assurer, par des contrats, que chacun jouerait bien son rôle. Ce qui tue la confiance, c'est justement le fait d'être dans une société où chacun vit replié sur lui-même, a peur des autres, ne voit les autres qu'à travers un certain nombre de stéréotypes,

d'images toutes faites, de mots qui ne saisissent la réalité que de façon très vague « les gens des cités, les gens des banlieues, les bobos, etc. ».

Quelles seraient les conditions pour revenir à une vision plus apaisée de la discussion démocratique ?

Un des grands moyens pour reconstruire la confiance, c'est de faire que la société se connaisse mieux elle-même. Dans le domaine politique par exemple, l'instauration de la Haute autorité de la transparence de la vie publique peut jouer un rôle important, pour se porter garante d'avoir vérifié l'honnêteté de la personne.

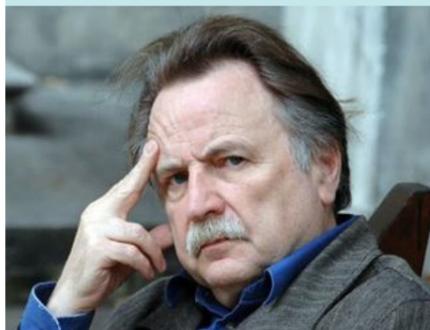
D'autre part, regagner la confiance, c'est aussi établir un rapport vrai à la parole. **La confiance est brisée quand la langue des promesses surinvestit en permanence la langue de l'action et le langage des réalités.** Enfin, il est un autre élément : la confiance entre les citoyens. Les éléments de défiance se sont construits sur les ruines de la connaissance d'autrui. **Les associations ont une mission de premier plan à remplir dans cette restauration d'une confiance fondée sur une meilleure connaissance des citoyens** les uns par les autres : connaissance de leur condition de vie, de travail. Afin que nous ne soyons plus des étrangers les uns pour les autres.

Vous parlez également de la destruction du sentiment de solidarité ?

La solidarité est mise par terre lorsqu'il y a le sentiment que moi je remplis mon devoir, que je paie mes impôts et que d'autres arrivent à tricher ou sont simplement des profiteurs. Pour relégitimer la solidarité, il faut que chacun ait le sentiment que ses impôts, ses cotisations sociales sont prélevés de façon équitable et que les redistributions, les allocations, les biens distribués par la puissance publique et par les systèmes sociaux le sont aussi.

Quand il n'y a plus le sentiment d'une pertinence de la dépense, d'une pertinence de la solidarité, le lien de solidarité tend à se dissoudre. Je reviens à la défiance, c'est une forme de poison du fonctionnement social. Aujourd'hui, le populisme est la forme politique que prend le fait de grossir indéfiniment la place du soupçon et la place de la défiance. Ne répondons pas à ces déviations de la vie démocratique simplement par des vœux pieux et par des slogans. Nous pouvons y répondre en étant des artisans de la réduction du soupçon et de la défiance.

LA LAÏCITÉ



Régis Debray, essayiste, dans son dernier ouvrage « La Laïcité au quotidien » tente de tracer un juste milieu entre une « laïcité peureuse » et une « laïcité guerrière ».

Notre idéal républicain repose sur des principes abstraits : le rationalisme, l'égalité, l'indifférenciation entre les citoyens. Ne va-t-il pas à l'encontre de la reconnaissance de chacun, comme individu singulier ?

Est-ce qu'on peut réduire un individu à sa condition civique ? La réponse est non. **D'abord pour être citoyen, il faut être éduqué, être passé par l'école. Or l'école aujourd'hui, c'est souvent l'adaptation à la société telle qu'elle est et non pas l'apprentissage d'une pensée indépendante.** Si l'enseignement consiste à entériner les situations sociales existantes, ce n'est plus précisément un enseignement de la République.

Les hommes ont des religions, des croyances, des habitudes... Comment concilier l'infini républicain avec l'infinitude des hommes ? Vrai problème. Lorsque la République s'appuyait sur des convictions, sur un sentiment de communion, il avait de la chair. Je ne pense pas que la République puisse se passer d'un enseignement historique et géographique ou alors cela devient une idée purement philosophique. Ce n'est pas parce qu'on affirme son identité qu'on nie celle des autres. C'est peut-être une bonne façon de pouvoir reconnaître celle des autres.

Vous avez évoqué, au moment du débat sur l'identité nationale, le « besoin d'identité ». Cette question se pose-t-elle aujourd'hui en d'autres termes ?

Le besoin d'identité se pose en des termes beaucoup plus radicaux qu'avant. Pourquoi ? Parce qu'une uniformité économique et technique à travers le monde, et qu'un mode de vie de plus en plus homogène s'est installé.

Cela crée un vide d'appartenance, un défaut d'identité. Les hommes n'aiment pas se ressembler. Or, l'américanisation des modes de vie et la standardisation technologique créent une sorte de vide symbolique et provoquent curieusement un retour à des identités jugées perdues, jugées meilleures qu'elles ne l'étaient en réalité.

La technique, c'est le standard, ce qui est pareil partout. La culture, c'est ce qui est singulier. Généralement, ce sont les gens en perte d'appartenance qui suscitent les intégrismes les plus forts.

Vous prônez la laïcité comme « art de vivre ». Qu'entendez-vous par là ? N'est-ce pas nier les conflits ?

Je crois que la laïcité, c'est simplement l'art de ne pas s'entre-tuer. Il ne faut pas lui demander une raison de vivre, elle n'est pas faite pour cela. La laïcité n'a pas de merveilleux, elle ne peut pas faire espérer un paradis. Bref, ce n'est pas une contre religion. C'est ce qui laisse à chacun la responsabilité de trouver sa raison de vivre sans détruire celle d'autrui. La laïcité est un cadre, pas un contenu. Il n'existe aucune définition officielle : la loi de 1905 ne parle ni de laïcité ni de religion.

Nous allons avoir de plus en plus besoin de cet art de vivre en raison de la coexistence, de la promiscuité entre gens de convictions différentes. Attention, je ne dis pas d'opinion ! La conviction, c'est quelque chose que l'on blesse. Or, on ne blesse pas une opinion, on la contredit. La conviction a donc un côté existentiel que l'opinion intellectuelle n'a pas.

La coexistence ne va pas être facile puisqu'une foi religieuse engage le corps et l'esprit et que les gens retrouvent leur culture assez souvent par le biais du religieux. Il nous faut donc ce cadre admirablement défini en 46 à l'Assemblée qui a inscrit la laïcité dans la Constitution : **« Le cadre laïque se donne les moyens de faire coexister sur un même territoire des individus qui ne partagent pas les mêmes convictions au lieu de les juxtaposer en une mosaïque de communautés fermées sur elles-mêmes et mutuellement exclusives. »**

D'abord, un cadre. Ce n'est pas le tableau : chacun peut faire son tableau, chacun peut le remplir comme il veut, avec la religion, la sagesse ou l'absence de religion.

Ensuite, un territoire. Un territoire a des frontières, c'est une souveraineté qui suppose une puissance publique. Pour éviter justement la mosaïque de haine mutuelle à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui dans le monde et à laquelle il faut que la France échappe.

Cela va être de plus en plus difficile pour beaucoup de raisons. La première est la disparition de la puissance publique. La séparation du privé et du public, cela suppose qu'il y ait du public, du public autoritaire car toute mesure de laïcisation est une mesure d'autorité.

La loi traduit une volonté. Quand il n'y a pas de volonté, la loi devient une lettre morte, une loi sans conviction, une République sans citoyen.

L'ÉDUCATION



Michel LUSSAULT est directeur de l'Institut Français de l'Éducation et président du Conseil supérieur des programmes.

Vous dites souvent que notre système scolaire n'est pas historiquement tourné vers l'apprentissage de compétences, mais plutôt vers la transmission de connaissances et leur maîtrise apparente...

Historiquement, le système français est très lié à l'idée que le cœur du processus d'instruction est la transmission d'une connaissance pure et parfaite, celle de la discipline. Notre système a été construit comme cela, avec notamment l'importance du lycée et de la définition de la fonction enseignante : celle d'un clerc qui maîtrisait un savoir superlatif. C'est un héritage du vieux modèle de l'école jésuite.

On a oublié qu'on transmet aussi des outils, des méthodes, des savoirs de types comportementaux, des aptitudes, des capacités à faire.

En France, il y a une sorte de tradition -et toutes les traditions ne sont pas bonnes- qui est d'opposer savoir et compétence. **Les savoirs eux-mêmes sont des compétences et les compétences elles-mêmes sont des savoirs.** Ce qui est le plus intéressant, c'est plutôt de sortir de l'idée que la seule transmission par la parole est suffisante. Il y a aussi d'autres types d'activités, de moyens de mettre les élèves en activité.

N'y a-t-il pas une dérive vers une vision qui subordonne l'éducation au service qu'elle est censée rendre à une société ?

Je suis assez souvent frappé par le tour que prennent les débats sur l'utilité de l'école parce que pour moi cette question est tranchée : l'école ne sert à rien d'autre qu'instruire. Instruire et éduquer, cela se suffit en soi. Bien sûr, grâce à cela, on se prépare à mener une vie d'adulte, à des insertions professionnelles, sociales, culturelles... Il ne faut pas subordonner la réflexion sur l'école et son projet à des questions d'insertion et de professionnalisation.

« En instruisant, l'école éduque à la liberté de pensée » disait Condorcet.

Plus cette instruction sera inconditionnelle, plus on armera les individus à faire face aux choix qu'ils auront à réaliser pour devenir des êtres pensant, choisissant aussi librement que possible leur parcours.

Utopique, sans doute, mais il n'y a pas de système scolaire qui puisse se construire vraiment sans cette part d'idéal. Sinon l'école devient simplement une machine à préparer des pions que l'on va pousser dans les cases des professions, des emplois, des rôles pré affectés.

Il y a aujourd'hui une sorte de dérive utilitariste de l'école. On en vient à sous-estimer l'importance des cultures générales, des savoirs abstraits que l'école doit pourtant transmettre en premier.

L'école peut-elle enseigner les valeurs de la République tout en formant à l'esprit critique ?

L'école doit bien entendu prendre en charge un certain nombre de questions sociales. Permettre aux élèves de comprendre les enjeux de citoyenneté n'est pas de l'utilitarisme, c'est simplement ramener l'école à ce qu'elle sait et doit faire : former des individus capables d'user de leur entendement.

L'école est un milieu très particulier : c'est une institution qui doit à la fois être totalement ouverte sur la société et en même temps être un lieu où l'on peut se permettre une mise à l'écart de l'actualité pour pouvoir revenir aux fondamentaux de la pensée.

Que les individus soient des citoyens éclairés, non soumis aux pressions des dogmes. Voilà l'idéal scolaire. Pour autant, il ne s'agit pas de livrer aux enfants un prêchprêcha tout cuit mais de les former à utiliser leur intelligence, à user de leur esprit critique.

Aujourd'hui, nous avons tendance à confondre critique et mécontentement. La pensée critique est beaucoup plus complexe que cela ; le rôle fondamental de l'école, c'est d'apprendre à penser avec les autres : élèves, profs, personnels, parents... mais aussi avec les autres qui ne sont plus là mais dont on garde témoignage à travers des livres...

On devient véritablement un adulte libre et responsable quand on est capable de penser avec les autres et contre soi. L'école est irremplaçable pour cela. Si l'on oublie ce projet scolaire là alors l'école deviendra rapidement quelque chose dont on pourra se dispenser.

EN PRATIQUE

DÉMOCRATIE - ACTION PUBLIQUE

LES ASSOCIATIONS CONSTRUISSENT DU BIEN COMMUN.

La perte de confiance des citoyens dans la politique et dans les institutions -qu'on dit parfois justifiée- est surtout inquiétante pour notre démocratie. Comment transformer en profondeur la relation entre gouvernés et gouvernants ? Le rôle des associations sur les territoires, leur capacité à défendre au-delà de leurs intérêts particuliers, peuvent constituer une réponse à ce manque de confiance. L'enjeu est aujourd'hui de construire collectivement une nouvelle culture démocratique. C'est un des points qui bien sûr nourrit les débats de notre Conseil d'Administration dans le cadre de la réflexion sur notre Projet Fédéral.

SUR 4 QUESTIONS, GABRIEL, PIERRE ET YANNICK, RESPONSABLES ASSOCIATIFS ET MEMBRES DU C.A., DONNENT ICI LEUR AVIS.

QUEL EST LE RÔLE PRINCIPAL DES ASSOCIATIONS EN MATIÈRE DE DÉMOCRATIE ?

P : Notre société est aujourd'hui confrontée à de nombreux bouleversements, souvent montés en autant de problèmes qui sont interprétés, instrumentalisés... La question des pratiques démocratiques pour ne citer que celle-là, ne peut pas nous laisser indifférents.

Les associations sont par nature des espaces de liberté. En matière de démocratie, leur apport est essentiel. L'association a toujours été le lieu où se partage une ambition commune, où se construit le sens du collectif ; c'est le lieu où se forment les apprentissages militants, l'accès aux responsabilités, l'engagement citoyen. Leur rôle ne peut de ce point de vue être remis en question !

G : Pour ma part, je suis convaincu qu'un de nos rôles est de contribuer à définir une vision d'avenir pour tenir compte des évolutions sociétales. Il n'existe pas un futur figé, inéluctable, que parfois des projets politiques voudraient nous imposer. Il peut y avoir des alternatives dans lesquelles le temps consacré au travail serait moins important que maintenant.

A ce titre, l'engagement associatif, facteur d'épanouissement est une façon de participer à la vie en société, tout comme le travail. Il doit être mieux reconnu et valorisé par une reconnaissance « matérielle » ; par exemple en intégrant dans un compte épargne retraite l'adjonction de jours, semaines, mois d'annuité ; ou en favorisant l'implication dans le monde associatif par la création d'un revenu universel d'existence. En corollaire une réduction du temps de travail permettrait de dégager ce qu'il est convenu d'appeler du « temps libéré » pour se consacrer à soi, aux autres. Pour contribuer à la bonne marche de



la société autrement que par le travail il faut progressivement mener un travail d'éducation pour changer les mentalités et faire admettre que l'utilité sociale ne passe pas seulement ou obligatoirement par le travail. Il y a là un gros chantier d'éducation, populaire ou nationale, pour arriver à cette émancipation citoyenne et cette implication dans la vie sociale en favorisant un vivre ensemble plus collaboratif.

Y : Pour remplir les missions évoquées par Pierre et Gabriel, il importe que les dirigeants des associations puissent avoir du temps pour penser l'avenir. Non pour penser à la place des adhérents mais pour impulser la réflexion collective.

Or le temps des responsables associatifs est très souvent consacré à la gestion des activités. Cette gestion est essentielle pour l'association et son objet, mais cela empêche de penser le rôle de l'association dans la société. Cela pose aussi la question du renouvellement des responsables. Pourtant nombreux sont les jeunes prêts à s'engager, mais pour autre chose que la gestion.

Alors, il faut trouver des moyens de confier au maximum les questions techniques à des ressources internes ou externes à l'association. C'est la raison d'être des professionnels associatifs et des centres de ressources fédéraux. Nous devons être audacieux dans la définition et l'actualisation des centres de ressources. C'est le cas avec notre projet de Groupement d'employeurs.

LA DÉMOCRATIE PASSE-T-ELLE PAR UN DIALOGUE DES ASSOCIATIONS AVEC LA PUISSANCE PUBLIQUE ?

P : C'est évident, ce dialogue devrait être naturel entre élus des collectivités et élus des associations.

Mais en rappelant que nos associations sont porteuses de valeurs ; elles ont un projet associatif et éducatif qui leur est propre.

Lorsque les associations, sollicitées par une collectivité locale, mettent en oeuvre un CLSH, une crèche où toute autre mission, cela doit donc se faire dans la concertation et l'échange, dans le respect mutuel. Aucune décision ne peut leur être imposée, aucune instrumentalisation ne peut être tolérée. La construction des réponses doit s'inscrire dans le cadre du projet associatif et être gérée de manière responsable.

G : Je pense que nous devons être soutenus non pas seulement comme prestataires de services mais comme « les premières lignes de défense » des valeurs de notre République. Les collectivités qui nous soutiennent doivent être bien conscientes que nous sommes les porteurs et les diffuseurs de ces valeurs. Par nos actions quotidiennes et au plus près de chacun, nous avons une action directe et immédiate sur le « Vivre ensemble » dans le quartier, dans la commune, sur l'accès de tous aux pratiques culturelles ou sportives, sur l'égalité Femmes/Hommes en diffusant et en s'appuyant sur les valeurs de notre République.

Y : Il y a bien d'abord l'échange avec la collectivité sur le soutien à l'association pour ce qu'elle est, comme le souligne Gabriel. Pierre a raison : il doit y avoir échange sur le soutien particulier à certaines missions de l'association que la puissance publique choisit, avec l'association, de soutenir.

Enfin, et c'est encore trop peu pratiqué par les collectivités locales, l'association peut avoir un point de vue, un apport dans la construction de la politique publique portée dans tel ou tel domaine par la collectivité locale. C'est notamment le rôle d'instances comme les conseils de développement et comme le Ceser au niveau régional.

En effet, le législateur reconnaît les associations comme « boîtes à idées » légitimes -et bien antérieures à quelques think-tanks à la mode- comme capables de porter un avis éclairé sur les finalités et les moyens de l'action publique.



Table ronde lors de l'A.G. du 11 juin 2016

EN RÉSEAU

QUELS ENJEUX POUR LES ASSOCIATIONS FACE AUX NOUVEAUX TERRITOIRES ?

P : La nouvelle organisation territoriale entraîne des glissements de compétences. Pour faire face à ces évolutions, les associations doivent se faire reconnaître et rencontrer (voire se confronter à) ces nouveaux interlocuteurs.

Cela oblige à s'informer en permanence et à trouver les voies d'accès pour assumer leurs missions et obtenir les moyens adéquats.

Il en va de leur devenir sur le terrain, sur le développement de leurs activités au profit de leurs adhérents dans les quartiers, dans les villes, sur les territoires nouvellement organisés. Cela doit les inciter à « jouer » collectif, à se fédérer.

G : Je suis assez circonspect sur la taille de nos associations. Même si des regroupements administratifs arrivent, elles doivent rester à l'échelle humaine et ne pas couvrir des territoires trop grands. Ces espaces sont à réserver aux fédérations. Je crains la perte de cette notion de proximité et de dialogue, la perte de notre façon humaine d'aborder l'implication associative. Il y a un risque de s'éloigner de la sphère d'intérêt des adhérents, des militants et aussi d'entrer dans des modèles de type technocratique qui pourraient dissuader le bénévole. Le regroupement de plusieurs structures de proximité se traduit souvent par une diminution du nombre des adhérents quand on agrandit le territoire d'action.

Y : Je crois aussi que les associations ne doivent pas fusionner pour se calquer sur les intercommunalités au risque de perdre leur identité. Par contre des associations portant les mêmes valeurs sur un territoire peuvent faire projet collectif.

Ce travail est plus que jamais nécessaire pour exister auprès des « décideurs » mais surtout pour bien appréhender les besoins de nos concitoyens



à l'échelle des territoires de vie en pleine mutation.

LES ASSOCIATIONS ONT-ELLES UN RÔLE À JOUER DANS L'ÉVOLUTION SOCIÉTALE - LA TRANSITION NUMÉRIQUE ?

G : Les risques de ces nouveaux moyens de communication numériques sont connus : une déshumanisation par une perte de contact direct ; parfois une perte de « savoir-vivre » favorisé par la distance derrière un clavier ou l'anonymat ; l'absence du verbal, de l'intonation, des mimiques qui entraîne parfois des incompréhensions dans les dialogues, voire même des compréhensions inverses à ce que l'émetteur voulait dire.

Une formation solide sur les outils numériques permettra de maîtriser ces dangers et de valoriser les aspects positifs : le support d'informations à la portée de tous, les dialogues possibles avec tout le monde, y compris les responsables politiques du plus haut niveau, l'implication citoyenne directe qu'ils permettent. Ces aspects positifs sont supérieurs et porteurs d'avenir. Il convient de bien les maîtriser également au niveau associatif.



P : Sur cette question on voit combien notre quotidien est aujourd'hui irrigué par les voies de l'internet et de leurs interconnexions avec les autres systèmes.

En comprendre les effets sur la société, sur le fait que l'individu est devenu un fournisseur de données, que tous nos déplacements sont repérés... nous oblige à repenser, à redéfinir la dimension citoyenne et les formes d'engagement que nous aurons à promouvoir.

Ce chantier est immense et lourd de conséquences.

Y : La fracture reste, dans ce domaine également, profonde. Former à la prise en main par tous, à l'accès de tous au numérique reste un enjeu sociétal ; nous y contribuons.



Eduquer aux enjeux du numérique est une des missions essentielles de nos associations, soit auprès de nos adhérents, soit auprès du public scolaire. Il s'agit-là de contribuer à faire des citoyens éclairés dans un monde en mutation profonde.

L'AG, MOMENT DE DÉMOCRATIE

Accroître la participation à l'Assemblée Générale annuelle est souvent un « casse tête » pour les élus associatifs. Ce temps fort dans la vie de l'association apparaît trop souvent comme étant rébarbatif aux yeux des adhérents et le contenu, obligations statutaires, n'incite pas à la participation.

Pourtant des formes nouvelles donnent souvent satisfaction : une meilleure répartition des sujets, une place accrue aux adhérents, des outils nouveaux d'animation...

Ainsi en faisant intervenir des « experts » sur des thèmes d'actualité, l'AG 2016 de notre Fédération départementale a favorisé l'intérêt du débat alliant information, échange et confrontation. D'autres associations ont pris l'habitude d'expérimenter des formules où, passé la présentation formelle des rapports, le temps principal est consacré à la réflexion sur un thème d'actualité, avec divers supports.

Ces formules répondent à nos engagements favorisant le développement d'une conscience citoyenne alimentée par l'information, la confrontation des idées et la construction du « libre arbitre » pour chacun.

Innover, oser, changer pour mieux faire partager les connaissances correspond bien aux missions d'éducation populaire que nous portons.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

LE 11 JUIN AU RELECCQ-KERHUON

www.laligue-fol29.org

RETOUR EN PHOTOS



L'assemblée des représentants des associations du réseau finistérien.



Allocution d'André Fitamant, (sa 20ème et dernière AG comme Président de la Ligue 29) en présence de la présidente du Conseil Départemental, des députés, des représentants des municipalités et des mouvements associatifs.



Prise de parole d'Eric Favay, Vice-Président National



L'AG, c'est d'abord un moment de démocratie.



Le banquet des 150 ans affiche les couleurs du Patronage Laïque de Relecq-Kerhuon.



AG sous le patronage du Préfet du Finistère. Le Sous-Préfet apporte le soutien de la République



Une des tables rondes : mutualisations, pour survivre ou se développer ?



Les volontaires en service civique ont trouvé leur place.



«Filles-Femmes, itinéraires non-confirmes» Lecture musicale par la compagnie Dérézo



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
F.O.L. DU FINISTÈRE
Ufolep 29 et Usep 29

61, rue de Pen ar Menez
CS 32958
29229 Brest cedex 2

02 98 02 18 47
fax : 02 98 41 49 46

www.laligue-fol29.org
Plus d'infos et agendas sur notre site internet

150
ans
D'ENGAGEMENT

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CONTINUONS
À PRÉPARER
L'AVENIR